

COUPES "CHALLENGE" et Consolation Challenge. (depuis 2015-2016) v 18

Addenda de l'Article VII du Règlement Sportif FROTTBF

PREAMBULE : Par "joueur", il faut entendre aussi bien un affilié masculin qu'une affiliée féminine.

- 1.- Les **Coupes Challenges** se disputent entre des équipes composées de 4 à 6 joueurs de tous indices.
Les 5^{ème} et/ou 6^{ème} joueurs ne peuvent jouer que le double, **ensemble ou avec un titulaire**
- 2.- **Une liste de composition(s)** d'équipe(s) avec **8 joueurs** maximum doit être fournie au CEP AVANT le début des compétitions. Aucun de ces joueurs ne pourra aller dans une autre équipe en cours de compétition, ni en **Challenge ni en Vanacker !**
 - Il ne faut pas suivre la liste de force du club pour composer les différentes équipes.
 - Il peut y avoir autant d'équipes que chaque club peut en inscrire, mais il n'y a pas d'obligation.
 - Un remplacement pourrait être possible suite à blessure de longue durée via certificat médical.
 - Cette liste sera publiée dans le journal provincial, le LIFT, et sur le site internet de la provinciale.
- 3.- Une rencontre se dispute en 13 matches : 12 simples et 1 double placé en 5^{ème} position.
 - Les matches se disputent en 3 sets gagnants **de 11 points** et avec handicap placé en **début de chaque set**.
 - Les 4 joueurs se rencontrent dans l'ordre indiqué sur les feuilles d'arbitrage valables pour cette Coupe.
 - L'ordre d'inscription des joueurs de chaque équipe est tiré au sort avant le début de la rencontre.

Le joueur 1 rencontre les A, B et C	Le joueur 2 rencontre les B, D et A
Le joueur 3 rencontre les A, C et D	Le joueur 4 rencontre les B, C et D
 - La paire de double** peut être composée parmi les 4 premiers joueurs ou **par/avec** les 5^{ème} et 6^{ème} joueurs.
 - Les paires de double doivent être déterminées **avant** le début de la rencontre.
 - Tous les matches doivent se disputer, même si le score est acquis, SAUF lors des Finales.
 - On change de serveur tous les 2 points, pour tous les matches, tant que les 2 joueurs n'ont pas atteint le score de 10.
 - Ensuite, on change de serveur à chaque point. Il faut toujours 2 points d'écart pour remporter un set !**
- 4.- Les matches de simples et de double se jouent avec **un handicap placé en début de set**, selon le **tableau figurant dans le carnet-annuaire pages fédérales et sur le site internet provincial et fédéral**. (*Parfois le serveur ne servira qu'un seul point pour commencer le set*).
- 5.- Les équipes perdantes du 1^{er} tour disputeront la « **Coupe de consolation** »
- 6.- Toute équipe qui sera déclarée forfait au 1^{er} tour, avec amende à la clef, ne pourra pas disputer la Coupe Consolation.
- 7.- Une équipe n'alignant que 3 joueurs sera pénalisée d'une amende.
- 8.- Les rencontres se disputent sur deux tables identiques et les balles de jeu sont celles autorisées par la FROTTBF
- 9.-Les feuilles d'arbitrage utilisées seront exclusivement les feuilles éditées pour les **Coupes Challenge**.
 - 9b-Il faut y renseigner le numéro du match inscrit dans le tableau des Tirages. (case type de coupe)
 - 9c-Il faut renseigner les points d'handicap en regard de chaque joueur «bénéficiaire ».
10. Les feuilles devront être envoyées le jour même au membre désigné du CEP (voir carnet-annuaire). (**poste ou email**)
 - De même, les communications de résultats se feront pour le samedi midi via <https://www.fattb.be/htm/resultatsEnLigne/> option **coupes**.
- 11.- **L'ordre des rencontres entre équipes** fera l'objet d'un **tirage au sort** effectué par le CEP, et si possible en public.
 - Deux équipes du même club ne peuvent se rencontrer au 1^{er} tour.
 - Lorsqu'il y a un nombre impair d'équipes, le vainqueur de l'édition précédente est automatiquement "bye". Une équipe ne pourra cependant être "bye" 2 tours de suite.
 - Une rencontre pourra être inversée par le CEP si la salle n'est pas disponible cette semaine-là, ou pour éviter qu'une équipe ne joue 3 fois consécutivement à domicile ou à l'extérieur.
 - Le tirage complet jusqu'aux demi-finales pourrait être fait par le CEP à l'issue du 1^{er} tour, mais ne sera diffusé qu'au fur et à mesure des tours/semaines directement concernés.
- 12.- Le trophée « Challenge » est remis en jeu chaque saison. Il pourra être conservé définitivement par le club qui l'aura remporté 3 fois consécutivement ou après 5 victoires non consécutives.
 - Chaque équipe lauréate, Challenge et Consolation, recevra un Trophée chaque saison et leurs équipiers victorieux recevront un diminutif...qu'ils pourront conserver. (sauf l'original de la Challenge...)
13. - **Les Vainqueurs des Coupes Challenges et Consolation sont qualifiés pour disputer les Finales fédérales**.
- 14.- *L'interprétation du présent règlement est du ressort exclusif du CEP.*
- 15.- *Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché sans appel par le CEP.*
- 16.- *Le fait d'inscrire une équipe pour disputer les **Coupes Challenge** implique la connaissance et le respect du présent règlement.*